

# TVA - FONDAMENTAUX



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

**A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :**

- **Maîtriser** les notions de fait générateur et d'exigibilité
- **Apprécier** les conditions de déductibilité de la TVA ;
- **Appréhender** les différents cas d'autoliquidation de TVA et leurs modalités déclaratives ;
- **Appliquer** les différents régimes d'imposition à la TVA..



## CONTENU DE LA FORMATION

**Généralités :**

- Champ d'application de la TVA ;
- Fait générateur et exigibilité.

**Principes généraux de déduction de la TVA :**

- Généralités ;
- Détermination du montant de la taxe déductible (*coefficient d'assujettissement, coefficient de taxation et coefficient d'admission*) ;
- Conditions d'exercice du droit à déduction (*généralités et spécificités des conditions de temps*).

**TVA et cas d'autoliquidation :**

- Généralités sur l'autoliquidation de la TVA (*principes et articulation des différents dispositifs d'autoliquidation*) ;
- Opérations internationales portant sur les biens (*acquisitions intracommunautaires et importations*) ;
- Opérations internationales portant sur les services (*règles générales et règles dérogatoires*) ;
- Travaux de sous-traitance dans le secteur du bâtiment (*généralités, travaux visés par ce dispositif d'autoliquidation, formalisme, ...*).

**Régimes d'imposition à la TVA :**

- Les différents régimes d'imposition applicables (*généralités, régime de la franchise en base de la TVA, régime du réel simplifié et régime du réel normal*) ;
- Les opérations possibles en matière de TVA (*option pour le paiement de la TVA et option pour le régime du réel normal*).



## PEDAGOGIE ET EVALUATION

Cette formation se déroulera sous forme d'**exposés et d'exemples commentés**. Le contrôle des connaissances se fera **à l'issue de la formation**, par la réalisation en ligne d'un **QCM d'évaluation**.

Les **supports de documentation** (*livrets de cours, supports de présentation, ...*) et les **ressources complémentaires** (*sous forme de vidéos de courte durée, de fiches techniques, ...*) seront mis à disposition des participants sur leur espace de travail personnel « [My Forcogès](#) ».



## Classe virtuelle

### 3,5 Heures

(1 x 3,5 heures en classes virtuelles)



## PUBLIC VISE

- Experts-comptables, commissaires aux comptes et experts-comptables stagiaires ;
- Chefs de missions et collaborateurs confirmés des cabinets d'expertise-comptable ayant une expérience d'au moins 2 ans.



## PREREQUIS

Aucuns.



## FORMATEUR

**Franck LAMBERT**

- **Diplômé d'expertise comptable** depuis 2006 ;
- **Diplômé du DU Expert en Gestion de Patrimoine de l'AUREP** depuis 2019 ;
- **Certificat Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise de l'AUREP** depuis 2020 ;
- Plus de **10 années d'expérience en cabinet d'expertise comptable** sur la région Rhône-Alpes ;
- **Dirigeant fondateur** de la société FORCOGÈS créée en octobre 2009 ;
- Formateur en **fiscalité** et en **gestion de patrimoine**.



## MODALITES ET TARIFS

Cette formation est **dispensée en INTRA ou en INTER**. Les **modalités et les délais d'accès** à cette formation ainsi que les **conditions tarifaires** sont disponibles [sur demande](#).

# TVA - FONDAMENTAUX



## MODALITES D'ORGANISATION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA SESSION EN CLASSE VIRTUELLE

La classe virtuelle se fera grâce à l'**outil de visioconférence ZOOM**, pour une **formation** en mode « **synchrone** » à l'issue de laquelle un contrôle des connaissances sera effectué en ligne par la réalisation d'un **QCM d'évaluation**.

Les participants recevront un **email de convocation**, dans la semaine précédant le début de la session en classe virtuelle, qui comportera, notamment, le **lien de connexion** à l'application **ZOOM**.

Ce même lien sera également mis à disposition de chaque participants **directement dans leur espace de travail personnel** « [My Forcogès](#) ».



## MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU D'ASSISTANCE (PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE) MIS A DISPOSITION DES PARTICIPANTS POUR LA SESSION EN CLASSE VIRTUELLE

**Durant la session en classe virtuelle**, les participants auront la **possibilité de poser des questions au formateur** (soit de manière orale s'ils disposent d'un micro sur leur matériel informatique, soit en utilisant le chat de ZOOM via le bouton "discussions"). Ces questions seront **traitées soit en direct, soit à la fin de la présentation** lors de la partie dédiée aux échanges.

Les participants auront également la **possibilité**, avant et après la formation, de soumettre par mail **leurs questions au formateur** sur [franck.lambert@forcoges.com](mailto:franck.lambert@forcoges.com) (délai de réponse maximum de 7 jours).

Un **guide d'utilisation de l'outil de visioconférence ZOOM**, dans lequel sont expliquées les modalités techniques de connexion et d'utilisation de ce dispositif, sera mis à disposition de chaque participant.

**Pour toutes problématiques techniques** en lien avec l'utilisation de l'outil de visioconférence ZOOM, les participants pourront **contacter Aline DUPERRON-LAMBERT**, responsable commerciale de FORCOGES, sur [formation@forcoges.fr](mailto:formation@forcoges.fr) (délai de réponse maximum de 24 heures).



## Classe virtuelle 3,5 Heures

(1 x 3,5 heures en classes virtuelles)



### INDICATEURS SATISFACTION (sur l'année 2025)

- Nombre de participants : **Néant**
- Recommandation : **Néant**
- Satisfaction globale : **Néant**
- Pertinence : **Néant**



### SITUATIONS DE HANDICAP

**Les situations de handicap sont prise en compte** afin de trouver les solutions et/ou partenaires adéquates **pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de suivi** de l'action de formation. **Selon la nature et l'importance de la situation de handicap**, l'[AGEFIPH](#) locale pourra être contactée pour obtenir des conseils.